

Dossier de pré-inscription

BOUCLES DE SEINE

Du lundi 19 Août au vendredi 23 Août 2024



A l'attention des familles et des jeunes souhaitant se préinscrire pour le séjour à **l'île de loisirs des Boucles de Seine**, du Lundi 19 août au Vendredi 23 août 2024,

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint **un dossier à compléter** et à **rapporter au service jeunesse** sur présentation de la carte jeune de l'année en cours. Ce dossier comporte :

- La fiche d'inscription,
- L'autorisation de droit à l'image
- La fiche sanitaire
- Annexe-Modalités d'accueil

Joindre la photocopie (obligatoire) de :

- L'attestation de la carte vitale
- L'attestation de la carte de mutuelle
- Le test d'aisance aquatique
- La carte de quotient familial (l'année en cours). Cette carte est délivrée par le CCAS à la Mairie ou auprès des relais mairie.

Le règlement du séjour peut se faire en espèces ou en chèque à l'ordre de :

RR 138 service jeunesse.

La date limite de retour des dossiers est fixée au 14 Juin 2024

Une réunion d'information pour les familles est organisée : Le Samedi 22 Juin 2024 à 15h au Service Jeunesse

> 34 bis rue des Tournelles 94240 L'Haÿ-les-Roses

Deux réunions de préparation pour les jeunes sont organisées : Le mardi 2 Juillet 2024 à 18h au Service Jeunesse Le Mercredi 14 août 2024 à 18h30 au Service Jeunesse

> 34 bis rue des Tournelles 94240 L'Haÿ-les-Roses



Le Site

Le groupe sera hébergé à la l'ile de loisirs des Boucles de Seine situé dans le département des Yvelines. Elle offre un cadre idéal pour les promenades et la pratique d'activités nautiques et terrestres.



· Description du camp :

- ♦ Les jeunes seront logés en hébergement dur, en pension complète.
- → Les chambres comprennent 2 à 4 couchages par chambre. La répartition se fera en fonction du groupe et des effectifs filles/garçons.







Planning Prévisionnel:

Séjour Boucles de seine 19 au 23 Août 2024

Date	MATIN	REPAS	APRÈS-MIDI	REPAS	VEILLÉE
Lundi 19	Depart de l'Haÿ-les- Roses	PIQUE- NIQUE APPORT É PAR LE JEUNE	Installation - canoé	REPAS	Veillée jeux de présentation
Mardi 20	Séance de Paddle	REPAS	Pédalo	REPAS	Loup garou
Mercredi 21	Multi-pôles	REPAS	Catamaran	REPAS	Veillée jeux de société
Jeudi 22	Ballade base de loisirs	REPAS	Temps libre + baignade	REPAS	Jeux Musicaux
Vendredi 23	Vélo rangement	REPAS	Retour à l'Haÿ-les-Roses		

Les activités « spécifiques nautiques » sont constamment encadrées par un professionnel diplômé ainsi qu'au moins par un des animateurs du séjour.



Trousseau Été 2024:

Ceci est un trousseau vestimentaire conseillé et à titre indicatif.

Le camping n'assure pas le blanchissage du linge donc pensez à prendre assez de change. Nous vous conseillons fortement d'éviter les vêtements de marques, les vêtements neufs ainsi que les objets de valeur (bijoux, montres, jeux électroniques...).

Les jeunes seront responsables de leurs objets non-essentiels au bon déroulement du séjour.

L'utilisation du téléphone portable sera régulée et autorisée sur un temps bien précis.

ARTICLES	NOMBRE
Sous-vêtements	5
Chaussettes	5
Tee-shirts	5
Shorts	2
Maillot de bain	2
Pantalon ou jeans	1
Jogging	1
Pullovers ou sweat	1
Blouson de saison ou K –Way	1
Crème protectrice, après soleil (indispensable)	1
Serviette de toilette	1 ou 2
Serviette de plage	1
Vêtements de nuit (Pyjamas/Chemises de nuit/Chaussons)	-
Baskets/ Paire de chaussure Usagée	1 et 1
Nécessaire de toilette	1
Casquette (indispensable)	1
Lunettes de soleil	1
Gourde (indispensable)	1
Petit sac à dos (Indispensable)	1
Tongs	1
Argent de poche (facultatif)	Entre 5 et 20 euros



Tarifs:

Séjour été 2024 Boucles de Seine

Tarif dégressif pour le 2ème enfant d'une même famille

Lettre du quotient	TARIF
1	46,70 €
2	57,38 €
3	66,72 €
4	76,06 €
5	86,74 €
6	96,08 €
7	106,75€
8	113,42€



Fiche de pré-inscription Séjour Boucles de Seine Du lundi 19 août au vendredi 23 Août 2024

SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Nom de l'enfant					
Prénom					
Adresse:					
Date de naissance :					
Age:					
Nom des représentants légaux : Parent 1/Tuteur:	Parent 2/Tuteur:				
Nom:					
Prénom :					
Adresse:					
Téléphone domicile :					
Téléphone portable :					
Téléphone travail :					
Activités fréquentées au SMJ par le jeune :					
□ billetterie □ accueil □ sor	ties vacances				

DROIT A L'IMAGE

		ris		

□ Autorisons, à titre gratuit,

à des fins de valorisation des activités communales, la Mairie à photographier et/ou à filmer notre enfant dans le cadre de l'action mentionnées et à utiliser (fixer, reproduire, exploiter et communiquer auprès du public) tout ou partie des images sur tout support de communication actuellement connu ou non (notamment site internet, journal de la Ville, affiches) pour une durée de 10 ans étant entendu que cette utilisation ne pourra ni porter atteinte à la vie privée de mon enfant ou à sa réputation ni faire l'objet d'une exploitation préjudiciable.

Signature





FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR	:					
PRENOM:						
DATE DE NAISSAN	CE:	/	/			
SEXE: M		F				
Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs). 1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)						
VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES	
Diphtérie				Coqueluche		
Tétanos				Haemophilus		
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons- Rougeole		
				Hépatite B		
				Pneumocoque		
				BCG		
				Autres (préciser)		
SI LE MINEUR N'A PINDICATION.	AS LES	VACCIN	S OBLIGATOIRES JOIN	DRE UN CERTIFICAT	MÉDICAL DE CONTRE-	
2-RENSEIGNEMEN	NTS CC	NCERI	NANT LE MINEUR			
Poids :kg ;	Taille :		cm (informatio	ns nécessaires en c	as d'urgence)	
Suit-il un traitement	médica	al pend	ant le séjour ? 🔲 O	ui 🗌 Non		
Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.						



ALLERGIES	: ALIMENTAIRES MEDICAMENTEUSES AUTRES (animaux, plantes, polle Précisez		□ non □ non □ non
Si oui, joind conduite à	re un certificat médical précisant tenir.	la cause de l'alle	rgie, les signes évocateurs et la
	résente-t-il un problème de sant	· ·	
•••••			
4-RESPONS Responsab ADRESSE:TEL DOMIC TEL PORTA	ANDATIONS UTILES DES PARENT lettes, de lentilles, d'appareil dent e sommeil, énurésie nocturne, etc	RÉNOM :	
ADRESSE :.	le N°2 : : NOM : P		
TEL DOMIC	TILE T BLE :		
NOM ET TE	EL MEDECIN TRAITANT :		
déclare exa nécessaire.	né(e) cts les renseignements portés s J'autorise le responsable de l'acc ndues nécessaires selon l'état de :	ur cette fiche et cueil de loisirs à p	m'engage à les réactualiser si prendre, le cas échéant, toutes
Date :		Signature :	





CONDITIONS D'ORGANISATION DES ACTIVITES

PRESENTATION

Le service jeunesse propose des ateliers, des sorties et des activités durant les périodes de congés scolaires. Le programme des vacances est élaboré par l'équipe, menée par la personne placée en direction sur la période, qui veille à respecter la volonté des jeunes.

Des séjours sont également construits à destination des jeunes de 11 à 25 ans.

Un cycle de sorties est également pensé par l'équipe à destination des 11-15 ans.

CARTE JEUNE ET INSCRIPTIONS

La carte jeune est obligatoire pour pouvoir bénéficier des activités proposées.

Pour chaque activité, le dossier d'inscription est à retirer au service jeunesse, ou à télécharger sur le site de la ville.

Lors de la pré-inscription aux activités, il est indispensable et obligatoire de noter les préférences des choix faits. Sans cela, la pré-inscription pourra ne pas être prise en compte.

Tout changement de situation doit être signalé.

ACTIVITES SPECIFIQUES

<u>Aquatiques</u>: Une attestation d'aisance aquatique sera demandée pour la participation à toute activité nautique et aux baignades systématiquement.

<u>Physiques</u>: une tenue adaptée sera demandée aux jeunes participants aux activités physiques (ex : accrobranche, randonnée, équitation...)

SORTIES ET ACTIVITES:

Les jeunes devront respecter les heures d'arrivée et de fin des d'activités.

Bien qu'un rappel puisse être fait la veille, il est de la responsabilité de la famille de rappeler aux jeunes les jours et horaires des activités.

SEJOURS DE VACANCES

Le SMJ s'engage à mettre en place une réunion d'information en direction des familles pour les informer du déroulé et du contenu du séjour.

Lors de cette réunion les documents mentionnant les numéros d'appels d'urgence, les modalités du séjour, l'heure et le rendez-vous du départ, ainsi que le mode de transport seront transmis aux familles.

Le départ du jeune est conditionné par la présence de l'un des responsables légaux, lors de la réunion.

REPARTITION ET POSITIONNEMENT

Activités des vacances et sorties :

Au regard des places disponibles sur chaque activité, et afin de laisser la possibilité à chacun de profiter des activités proposées par la Ville, certains critères de sélection des dossiers d'inscription pourront être mis en place

- Le choix d'une activité payante sera obligatoirement précédé d'une activité gratuite.
- Si le jeune a participé à certains types d'activités très demandés aux vacances précédentes, il ne sera pas prioritaire.
- L'équipe se réserve le droit d'équilibrer les groupes en fonction des profils.
- L'investissement, l'engagement et l'attitude des jeunes sera pris en compte dans leur positionnement sur les activités.

Il est indispensable que chaque jeune ait un comportement en adéquation avec la vie collective

En cas de problème généré par le jeune, l'équipe pourra prendre la décision d'écarter le jeune de l'activité et d'annuler sa participation aux l'futures activités.

Séjours de Vacances :

Au regard des places disponibles sur chaque séjour, et afin de laisser la possibilité à chacun de profiter des séjours proposés par la Ville, certains critères de sélection des dossiers d'inscription pourront être mis en place :

- Si votre enfant est parti sur un précédent séjour, il ne sera pas prioritaire sur les séjours suivants.
- L'équipe d'animation se réserve le droit d'équilibrer le groupe en fonction des profils des jeunes.
- La date du dépôt du dossier complet sera prise en compte.
- Un entretien de motivation pourra être proposé au jeune

En cas de problème, généré par le jeune, l'équipe du séjour pourra prendre la décision du rapatriement du jeune aux frais de la famille ou demander à la famille de venir le chercher sur place

NB: Merci de nous indiquer si vous avez déposé un autre dossier sur un autre séjour.

PAIEMENT

Sorties et activités :

Pour valider les inscriptions, les familles devront être à jour de leurs paiements auprès du service jeunesse. En cas de non-paiement, la place aux activités sera réattribuée.

Séjours de vacances :

Les tarifs de chaque séjour sont calculés sur la base du quotient familial.

Le calcul du quotient familial se fait au CCAS. Sans celui-ci, le tarif le plus haut sera appliqué.

Afin que l'inscription du jeune soit définitive la famille devra avoir réglé au moins 50 % du tarif au dépôt du dossier et le solde **avant le début du séjour.**

Des facilités de paiement peuvent être mises en place.

^	NIN	 ••	A T	10	B.

En cas d'annulation à l'initiative du service jeunesse :

- Le service jeunesse s'engage à prévenir les familles dans les plus brefs délais.
- Manque d'inscrits
- Plan Vigipirate
- Annulation de la part du prestataire
- Arrêté Ministériel

NB: En cas d'intempéries, une alternative pourra être proposée

A l'initiative de la famille, Les raisons suivantes peuvent être acceptées :

- Cas de maladie, sur présentation d'un certificat médical
- Cas d'hospitalisation, sur présentation d'un certificat d'hospitalisation

Le remboursement pourra être partiel ou total suivant les conditions et délais d'annulation.

L'activité ne sera alors pas facturée ou remboursée si elle a déjà été payée.

e, soussigné-e Monsieur/Madame atteste avoir pris connaissance des conditions d'organisation des activités et séjours.	
e	
A	

Signature